
SALON "REVELE TA LUMIERE INTERIEURE"



Ce salon est proposé et organisé par Christel de l'Association ZEN PARTY.

Il aura lieu le Dimanche 1er MARS 2026 au PARC DES EXPOSITIONS de CASTRES 81100.

DE 10 H à 18H.

Restauration sur place.

Tout Dossier incomplet sera REFUSER.

Il est constitué d'une Fiche de Renseignements de l'Entreprise et d'un règlement intérieur de l'événement.

DOSSIER A RENVOYER PAR MAIL zenpartycc@gmail.com

OU PAR COURRIER A

ZEN PARTY

14 CHEMIN DE LA BARABIE

81700 BLAN

FICHE DE RENSEIGNEMENTS:

Afin d'en savoir un peu plus sur vous nous allons vous poser quelques questions et demander des informations essentielles pour la participation a notre événement.

Nous vous demandons de lire les questions et d'y répondre avec sérieux.

Nom..... Prénom.....

Adresse postale (adresse+ville+code

postal).....

.....

téléphone portable:.....

adresse

mail.....

.....

votre assurance (numéro assuré+nom)

.....

Domaine activité professionnelle:

Nous allons maintenant procéder à une série de questions sur votre entreprise et votre activité qui sont également des éléments indispensables à l'étude de votre dossier et afin d' en apprendre davantage sur celle ci.

Nom de la

société/entreprise

.....

.....

No SIRET (OBLIGATOIRE) TOUTE PERSONNE N AYANT PAS DE N0 SIRET NE
SERA PAS INSCRIT !!!!!

Raison Sociale

.....

.....Présentez

les activités et les services que vous proposerez en 1 phrase

.....

.....

.....

TARIF (Entourez LA PRESTATION CHOISIE ET REPORTER LE TOTAL GENERAL SUR LA
RUBRIQUE TOTAL DES PRESTATIONS A REGLER)

Emplacement stand (240X 80CM)	1 STAND	SANS ELECTRICITE	60.00 E	X
-------------------------------	---------	------------------	---------	---

Emplacement stand (240x 80 CM)	1 STAND	AVEC ELECTRICITE	62.00E	X
--------------------------------	---------	------------------	--------	---

Emplacement STAND 2x240X80CM)	2 STANDS SANS ELECTRICITE	80.00	X
Emplacement STAND 2X 240 X 80CM	2 STANDS AVEC ELCTRICITE	82.00	X
FRAIS DE DOSSIER OBLIGATOIRE		3.00 E	X

TOTAL DES PRESTATIONS A
REGLER

..... E

Avez vous des équipements encombrants? OUI NON

Si oui
lesquels.....

...
Je
sousigné.....

.....
désire sous réserve d'emplacements disponible participer à l'événement SALON REVELE TA
LUMIERE INTERIEURE du 01 MARS 2026 AU PARC DES EXPOS DE CASTRES

**TOUTE ANNULATION SAUF MOTIF CONCERNANT SANTE OU DECES NE SERA PAS
REMBOURSER .**

**LE PLACEMENT SE FAIT PAR L ORGANISATRICE ET NE SERA PAS DISPONIBLE AVANT LE
JOUR J.**

**TABLES ET CHAISES SONT FOURNIS !!!! SI VOUS AMENEZ VOTRE MATERIEL TEL QUE
PETITE TABLE OU AUTRE MERCI DE LE PRECISER SUR LE DOSSIER**

**Les chèques cautions serviront à la garantie que vous assisterez bien à l'événement,en cas
de degats sur votre stand et egalemt pour garantir que vous respecterez bien les
horaires du salon qui sont de 10h a 18H.**

**Pour toute ANNULATION TARDIVE OU MOTIF JUGES COMME IRECEVABLE L
ORGANISATRICE SE RESERVE LE DROIT D ENCAISSER LES REGLEMENTS.**

**PAIEMENT PAR CHEQUE BANCAIRE A L ORDRE DE ZEN PARTY
OU PAR VIREMENT BANCAIRE**

VOIR IBAN CI-DESSOUS

FR76 1005 7194 6700 0205 8930 156 ZEN PARTY

REGLEMENT INTERIEUR:

Je respecte la salle le matériel et les personnes organisatrices de l'événement.

L'association souscrit à une assurance événementielle..

Le salon ouvrira ses portes le 1 Mars à compter de 10H et CLOTURE A 18H

L'installation se fera UNIQUEMENT le 1er MARS à compter de 8h et désinstallation à l'issue de la fin de l'événement.

Les Flyers sont envoyés dès réception de votre dossier par mail pour impression de vous meme en quantité et au format souhaiter

Une tombola est mise en place libre à chaque exposant d'y participer elle n'est pas OBLIGATOIRE

Le bénéfice sera reversé à notre association zen party afin de financer d autres salons et animation .

L inscription n'est effective qu' après Validation par l'organisatrice

L'association Zen Party ne pourra en aucun cas etre appelé en responsabilité' en cas de dégats de forces majeures guerre attaque terroriste ou catastrophe naturelle si cela devait etre le cas et qu'une interdiction de manifestation soit prononcé(municipalité 'région 'prefecture' arrêté ect...)les exposants en seraient alertés n auraient pas le droit a d'indemnités ou compensation .

AU COURS DE NOS SALON NOUS N AVONS PAS DE VIGIL (Dou l explication du Tarif peu CHER) nous vous recommandons de preter attention a la fréquentation des VISITEURS nous se seront en aucun cas responsable en cas de VOL.

